



Résiliation de bail refusé

Par **helpmeplease57**, le **23/02/2022** à **20:20**

Bonjour,

Merci par avance pour votre aide, je ne sais plus quoi faire.

J'ai envoyé il y a un mois ma résiliation de bail d'une colocation, avec 1 mois de préavis car actuellement au RSA et j'y ai joint mon attestation caf prouvant ma situation. J'y est également ajouté un point en plus expliquant que j'avais trouvé un remplaçant pour la colocation.

Le propriétaire m'a laissé un message vocal me disant " Je refuse votre départ et votre remplacement de titulaire, comme vous êtes le signataire principal, si vous quittez l'appartement votre colocataire doit quitter l'appartement également ".

Nous avons donc tout deux libérés l'appartement et maintenant que je veux rendre les clefs le propriétaire refuse de les récupérer et me demande de continuer à payer, insistant sur le fait qu'il n'a pas reçu de "résiliation de bail".

Tout cela est-il légal ? J'ai la preuve de distribution du courrier avec accusé de réception est-ce suffisant ?

Mon courrier de résiliation :

Objet : résiliation du Bail

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Je vous informe de mon intention de mettre un terme à mon contrat de location de l'appartement situé à l'adresse xxxxxxxxxxxx.

La résiliation en question sera effective le 02/02/2022, En accord avec mon colocataire actuel M.xxxxx j'ai trouvé un remplacem pour me succéder en temps que colocataire à partir du 02/02/2022.

Vous trouverez ci-joint les documents nécessaires à l'avenant pour l'ajout de M.xxxxx au bail en temps que nouveau colocataire.

Bien évidemment, je m'engage à payer la quote-part ainsi que les charges qui m'incombent tant que le nouveau locataire n'a pas signé son avenant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.